

INFORMATIONS PRATIQUES



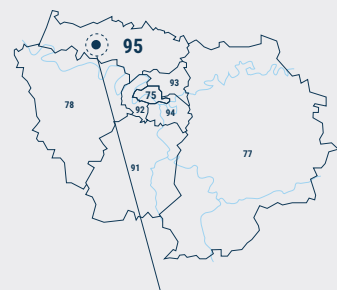
PASSERELLE > Foyer relais thérapeutique / Maisons Hospitalières de Cergy
1 place des Pinets 95800 Cergy-le-Haut

- Médecin Responsable - Psychiatre : Dr Michaël BONNIÈRE
- Encadrante d'unité : Natacha JULIE

Ouvert tous les jours, de 9h à 19h.

Pour contacter le secrétariat :
T : 01 34 32 96 30 - mh.cergy@lad.fr

Pour en savoir plus : www.lad.fr/unite/passerelle



Pôle Maisons Hospitalières de Cergy (95)

Le pôle des Maisons Hospitalières de Cergy propose plusieurs modalités de prise en charge des personnes vivant avec des troubles psychiques : une unité d'hospitalisation temps plein, un hôpital de jour et des appartements thérapeutiques. Il intègre également une plateforme pouvant orienter vers des soins de réhabilitation psychosociale sur le territoire du Nord-Ouest du Val d'Oise.

- MAISON PARTENAIRES 🛏 71 lits
- EJR 👤 25 places
- PLATEFORME RENOVO 👤 consultations
- PASSERELLE 🛏 15 lits

Médecin chef de pôle : Dr Michaël BONNIÈRE

Pour connaître l'ensemble de notre offre, rendez-vous sur notre site web : www.lad.fr



UNE UNITÉ DU PÔLE DES MAISONS HOSPITALIÈRES DE CERGY



PASSERELLE

FOYER RELAIS THÉRAPEUTIQUE
MAISONS HOSPITALIÈRES DE CERGY



PASSERELLE

DE L'ASSOCIATION LES AILES DÉPLOYÉES



Réhabilitation progressive
au sein d'une communauté

Le vivre ensemble, une clé pour la réhabilitation psychosociale et le rétablissement

Située à Cergy-le-Haut, Passerelle est une unité entre l'appartement thérapeutique et le foyer post-cure, d'une capacité de 15 places, 3 fois 5 chambres, qui accueille des adultes à partir de 18 ans. Elle fait partie des Maisons Hospitalières de Cergy.

Nos missions

Passerelle propose un hébergement de 15 chambres réparties sur 3 étages favorisant un accompagnement soignant à des personnes souffrant de troubles psychiques sur une durée limitée de 6 mois renouvelable une fois.

Ainsi le patient admis intègre un groupe restreint de cinq personnes. Ils vivent ensemble, interagissent, échangent et partagent. Le patient peut nouer des relations différentes et différenciées avec le petit groupe de pairs, avec ses référents et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Chaque patient a sa propre définition du rétablissement. Nos missions consistent à accompagner ce parcours individuel qu'il a choisi et à soutenir l'autonomie en tenant compte de ses capacités.

Pour cela nous procédons à :

- Evaluer par et avec le patient ses compétences, ses difficultés et ses besoins
- Elaborer en partenariat avec le patient les objectifs du séjour visant le rétablissement personnel
- Mettre en place un programme de réhabilitation psychosociale et de soins psychocorporels personnalisés, tenant compte de l'étape de vie du patient et de son chemin de rétablissement
- Mettre en lumière les ressources et les forces du patient
- Favoriser et soutenir la mise à contribution des ressources de son réseau naturel avec son accord. Des réunions avec nos partenaires et/ou l'entourage du patient sont organisées, afin de co-construire des objectifs individualisés et proposer des accompagnements adaptés (selon les besoins et le projet défini).

La vie en communauté au sein de Passerelle



L'ensemble des patients participe tout au long du séjour aux activités communes (kati thérapie, groupe PACT, atelier cuisine, groupe sociothérapie, groupe hygiène de vie...). Des soins de réhabilitation sociale avec des médiations variées sont proposés en fonction des besoins et du projet de chacun. Ces différentes médiations permettent d'aborder et de travailler les aspects fondamentaux communs des processus de rétablissement.

Nos outils

Le parcours de soins comprend plusieurs phases :

Phase 1 : Evaluation et intégration

Un premier entretien de pré-admission est effectué avec le médecin psychiatre et l'infirmier ou le cadre. S'ensuit ensuite une période d'évaluation de 6 semaines pendant laquelle nous procédons à une évaluation la plus exhaustive possible des ressources, des demandes et des besoins du patient. A l'issue de cette phase, nous élaborons avec lui son Projet de Soins et d'Accompagnement Individualisé (PSAI) au rétablissement.

Phase 2 : Mobilisation des ressources

Dans le PSAI de rétablissement élaboré avec le patient figurent les éléments suivants :

- Les objectifs du séjour
- Le programme de réhabilitation psychosociale choisi pour atteindre ces objectifs
- Le développement des ressources environnementales (famille, amis, professionnels)

Phase 3 : Accompagnement vers l'environnement social choisi par le patient

- Insertion sociale
- Insertion professionnelle

Le projet de soins fera l'objet d'une réadaptation en fonction de l'état de santé et des besoins du patient.



Les conditions d'admission :

- Être suivi(e) par un psychiatre traitant.
- Être autonome quant à l'observance du traitement
- Avoir un projet de vie

NOS POINTS FORTS



Unité entre l'**appartement thérapeutique** et le **foyer post-cure**, dotée d'une capacité d'accueil de **15 places**.



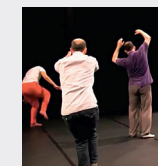
Un site à proximité de la **gare de Cergy-le-Haut**. Restauration réalisée sur place par un **chef Cuisinier**. Parking possible.



Une équipe pluridisciplinaire composée des professionnels suivants :

- Médecin psychiatre
- Médecin généraliste
- Psychologue
- Neuropsychologue
- Ergothérapeute
- Educateur spécialisé
- Infirmiers
- Secrétaire médico-administrative
- Intervenants extérieurs spécialisés

Arts et Culture



Les Maisons Hospitalières ont développé une véritable politique culturelle et se sont dotées d'un espace d'exposition dans le hall principal, « Les Pas sages ». L'établissement accueille autour d'événements ouverts au public (expositions, concerts, spectacles, résidences) de nombreux artistes tout au long de l'année, en partenariat avec des acteurs culturels du territoire.

Sport et bien-être



Nous sommes engagés et attentifs au bien-être du corps et veillons à développer des activités physiques et sportives réalisées au sein d'une salle de sport ou à l'extérieur. Une socio-esthéticienne propose des soins personnalisés.